

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2/12/2018

### PROCES-VERBAL

**Lieu : Maison communale de Vieille église.**

**Présents :**

- ✓ **Membres actifs ou adhérents âgés de 16 ans ou plus :**  
Jacques BILLARD, Denise BUOT DE L'EPINE, Anne-Marie BURKHARDT, Jean Claude BURKHARDT, Martine CORBIN, Luc DE HEYN, Didier DECOODT, Marie-Annick DECOODT, Marie DOULLIET, Sylvie DOULLIET, Éric FRANCOIS, Sarah FRIEDERICI, Pierre-Jérôme GLENARD, Baptiste JULIEN, Marlène JULIEN, Michel LEMUET, Françoise MANENT, André MESSAGER, Julie MICHAUD, Claire PARPAIS, Isabelle TARLOWSKI, Hélène TRÄSCH, Nathalie VERGRIETE.
- ✓ **Membres actifs ou adhérents âgés de moins de 16 ans (représentés par leurs parents ou représentants légaux pour les votes) :**  
Clémentine et Marin BUOT DE L'EPINE (représentés par Denise BUOT DE L'EPINE), Florence et Sophia FRIEDERICI (représentés par Sarah FRIEDERICI), Mathis GUITTONNY-FERNANDEZ (représentés par Miriam FERNANDEZ VILLEGAS), Solenn MESSAGER (représentée par André MESSAGER), Edgar et Tristan MICHAUD (représentés par Julie MICHAUD).
- ✓ **Invités, représentants des Municipalités :**  
Serge NICOLA – Maire adjoint d'Auffargis à la communication, culture, loisirs et associations  
Marie-Françoise BENTEYN – Maire adjoint des Essarts-le-Roi déléguée à l'information et la communication communale  
**Excusés :** Daniel BONTE – Maire d'Auffargis, Mme DEMICHELIS – Présidente de la commission culture de la CART
- ✓ **Invités, salariés de l'école :**  
Fabien GUILLAUT **Directeur**  
Isabelle TARLOWSKI **Secrétaire**
- ✓ **Pouvoirs de :**  
Mme BATUT, Thomas DESERT (pour Clément), Mme DESERT (pour Pauline et pour Claire), Floralie DUPRE, Cécile DUTECH, Michel ESPINAT, Clémentine GLENARD, Florence GRASSIN, Stéphane GRASSIN, Chloé GUITTONNY-FERNANDEZ, Barbara LEPAISSANT-TAVERNIER (pour Lucie), Robert MALPUECH, Natacha METAYER, Micheline PELUCHON, Nathalie POTIER, Jérôme MICHAUD, Marie VINCENT (pour Emma), Paul VINCENT, Marc VINCENT

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI  
Tél. : 01.30.88.92.94 Mail : [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net)

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS  
<http://www.aidema.net>



Ouverture de la séance à 10h15 par le Président Éric FRANCOIS qui remercie de leur présence les adhérents, les représentant(e)s des municipalités et présente les membres du bureau, le directeur (Fabien) et la secrétaire de l'AIDEMA (Isabelle).

Décompte des présents et représentés :

- ✓ **Membres actifs ou adhérents présents : 31** (23 plus de 16 ans, 8 moins de 16 ans représentés par leurs parents ou représentants légaux)
- ✓ **Membres actifs ou adhérents représentés avec pouvoirs** (5 maximum par membre actif ou adhérent présent) : **20**

**SOIT UN TOTAL DE 51**

Quorum de 10 % des membres actifs ou adhérents (190 à ce jour) soit 19 atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

=====  
Éric FRANCOIS présente les membres du bureau élargi :

- ✓ Fabien GUILLAUT : Directeur
- ✓ Claire PARPAIS
- ✓ Ludivine LE QUINTREC (trésorière)
- ✓ Françoise MANENT (secrétaire du CA depuis 18 ans)
- ✓ Pierre-Jérôme GLENARD
- ✓ Éric FRANCOIS (Président)
- ✓ Isabelle TARLOWSKI (secrétaire de L'AIDEMA)
- ✓ Sandie ALOISI-ROUX, absente, ne se représente pas
- ✓ Odile DINKOV, absente, ne se représente pas
- ✓ Jérôme MICHAUD, absent qui se représente

Pour communiquer avec les adhérents : Le site internet de l'AIDEMA restitue en temps réel l'activité de l'Association. L'adresse mail [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net) reste le moyen le plus simple pour joindre le secrétariat de l'Association ; et vous pouvez joindre Isabelle, la secrétaire au : 06 95 35 13 05.

Fabien GUILLAUT :

Rappelle les deux pétitions mises à disposition à l'entrée de la salle :

- ✓ « La lettre ouverte » qui est une pétition proposée par l'AIDEMA, que peuvent signer tous les adhérents de l'association, pour défendre une subvention auprès de la CART.
- ✓ La pétition ouverte à tous, proposée par Marie VINCENT, adjointe au Maire d'Auffargis, axée sur l'animation que fait l'AIDEMA sur tout le territoire. Car si l'AIDEMA est menacée, il y aura disparition de toutes ses animations, notamment le festival de Jazz.

L'an dernier nous avons eu trois départs :

- ✓ Thérèse BRUN, professeure de guitare est partie à la retraite après 35 ans passés à l'AIDEMA, remplacée par Benoit ANTONIO et Nicolas DE RIGAL.
- ✓ Kenan DESALDELEER professeur de théâtre a d'abord été remplacé par Vincent PLANCHON puis par une nouvelle professeure Véronique LINOSSIER.
- ✓ Le professeur de cuivres (trompette, cor, trombone, euphonium) qui est remplacé par Stéphane CHEVY.

Nous avons ouvert :

- ✓ Un cours d'harmonica avec Franck TIZZONI.
- ✓ La chorale enfant qui était réservée aux enfants d'Auffargis (dans le cadre des TAE) est maintenant ouverte à tous, Sarah FRIEDERICI.
- ✓ Une deuxième troupe de théâtre pour Adultes.

Le groupe des professeurs de musique, « Les Couteaux Suisses » a fait des interventions dans 14 classes de 7 écoles des environs (dont Le Perray-en-Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi ...) pour permettre une découverte instrumentale, et le second groupe, "Fargu'swing", a fait 3 concerts pros.

Rappel des spectacles prévus et à venir pour la saison 2018/2019 :

- ✓ Théâtre **Les Têtes de Litote**
  - La diva sur sofa : les 7, 8 et 9 décembre (Auffargis)
- ✓ **Concert de Nouvel An** avec l'OSN et l'Harmonie de Lévis
- ✓ **Festival Jazz in Auffargis**, session de printemps :
  - 15, 16, 17 mars au Perray
  - 23 mars aux Essarts
  - 29, 30 et 31 mars à Auffargis
- ✓ Concert symphonique **Drôle de bestiaire !** (Orchestre symphonique + théâtre de marionnettes, Pierre et le loup, Le Carnaval des Animaux, la Panthère Rose, Sonic, Donkey Kong, les Aristochats...) le 6 avril au Perray
- ✓ **Spectacles des classes de théâtre** le 10 juin au Perray
- ✓ **Ciné-concert** : le dimanche 7 avril au Perray (**Mary Poppins**)
- ✓ **Journée anniversaire des 40 ans de l'AIDEMA** : samedi 8 juin au Perray
- ✓ **Fête de la Musique** :
  - Le 21 juin à Auffargis ou aux Essarts
  - Le 22 juin à Rambouillet
  - Vide-greniers en musique le 23 juin à Auffargis
- ✓ **Fête d'Auffargis** les 28 et 29 juin

Cette année nous inviterons l'Harmonie de Lévis-Saint-nom et l'Atelier de Musiques Actuelles de Bois-Colombes, et nous irons jouer à Bois-Colombes (OSN) et à Salem (ORMA).

L'association est un peu juste financièrement, mais le public est toujours là heureusement.

Les ensembles fonctionnent bien :

- ✓ Il existe 2 ensembles professionnels, les Couteaux Suisses et Fargu'swing
- ✓ Une fanfare, les Fargugusses
- ✓ L'Orchestre Sans Nom (OSN)
- ✓ Un orchestre de chambre, l'ORMA (qui joue samedi 15 décembre au Mesnil)
- ✓ l'AIDEMA Jazz Band, (en manque d'effectifs cette année)
- ✓ L'atelier tango
- ✓ L'atelier pop (également en manque d'effectif cette année)
- ✓ L'ensemble de guitares
- ✓ L'ensemble de vents
- ✓ L'Ensemble d'accordéons
- ✓ L'Orchestre Junior

Nous avons également un studio équipé qui est sous utilisé. Il reste des créneaux.

L'AIDEMA fait également de la location et du prêt de matériel à tarif préférentiel : éclairages, sonorisation, instruments.

Dernier point, l'AIDEMA est une association qui a besoin de bénévoles pour son fonctionnement, pour le C.A. (Conseil d'administration) et pour organiser les spectacles. Depuis quelques années, les bénévoles se font de plus en plus rares, c'est de plus en plus difficile. On manque de photographes, d'infographistes, de régisseurs techniques (formations assurées sur place), et de petites mains (barman, installer les chaises, préparer les salles, nettoyer et ranger les salles ...), la plus petite aide même ponctuelle est utile, N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS AIDER, donnez votre adresse mail à Isabelle TARLOWSKI, la secrétaire, pour qu'elle vous enregistre dans sa liste de bénévoles.

#### Question dans l'assemblée :

Il y a eu un flottement au niveau des cours de théâtre cette année, que s'est-il passé ?

Réponse d'Éric : Kenan est parti en Novembre 2017 pour un meilleur poste. Il avait choisi son successeur, Vincent. Les cours se sont mal passés, nous avons essayé de corriger le tir, il y a eu une période de négociation ..., il y a eu beaucoup moins d'inscrits cette année. Nous avons donc fait une rupture conventionnelle qui a nécessité toute une procédure qui prend du temps avec négociations et validation par l'inspection du travail. Ce qui peut expliquer que les élèves et leurs parents aient ressenti « une période de flottement ». Vincent a été remplacé ce qui a demandé du temps.

#### Ludivine puis Éric présentent le rapport financier (joint en annexe) :

Pas brillant pour cet exercice

- ✓ Comptabilité générale  
Dépenses 171 856 € Recettes 161 104 €,  
84 % des dépenses sont allouées aux salaires nets et charges,  
Très peu de dépenses : comptable, assurances, dépenses de spectacles. Malgré une baisse des dépenses on est en déficit. Il y a moins d'élèves, donc moins d'heures de cours, donc

moins de dépenses, c'est mauvais signe. L'association vit principalement grâce aux inscriptions des adhérents.

Les recettes des spectacles ont baissé depuis 2 ans de 19%.

La saison des concerts n'est pas équilibrée.

Résultat : 10 753 € de perte sur la saison 2017/2018, à rapprocher des besoins en réserve de sécurité minimales 15 9000 € (Un mois de salaires et charges, 3 mois d'indemnisation pour maladie d'un professeur et remplacement).

La réserve actuelle est de 56 112€. Il reste environ 40 000€ de mou.

Le prévisionnel pour cette année est de – 20 000€ (en déficit)

✓ Comptabilité spécifique « Ecole de Musique et Théâtre » (Hors spectacles)

L'école est financée à 69% par les adhérents et à 31% par les subventions.

Les spectacles d'élèves font 0.32% des recettes

✓ Comparaison Prévisionnel / Réalisé :

Déficit de 7 800€ sur les cours et de 2 952€ sur les spectacles, concordance à 0.4% près.

✓ Chiffres clés de l'exercice :

Le coût annuel moyen par élève est cette année de 615€ (640 € en moyenne sur les trois dernières années).

Mais le coût de l'heure/année de cours augmente de 13,5% car il y a moins de monde tandis que les frais fixes restent constants. On est entrés dans un cercle vicieux, moins d'adhérents donc plus cher, plus cher donc moins d'adhérents.... On verra l'an prochain si on ouvre une nouvelle année... !!!

Nos trois communes sont alertées sur notre situation. Auffargis va voter une petite subvention qui va nous aider ponctuellement.

Rambouillet Territoire ne nous donne aucune subvention.

Nos adhérents baissent, il y a des enseignants de musique qui ont ouvert des cours à domicile, de l'éveil ou de la découverte à 250€/an, ensuite les enfants progressent et au bout de 2 ou 3 ans le coût des cours augmente à 650 ou 800€/an. L'AIDEMA apporte d'autres choses : une pratique d'ensembles, des animations....

Un débat s'engage, il existe des méthodes collectives d'instruments qui coûtent moins cher pour débiter l'apprentissage d'un instrument, les 2 ou 3 premières années. Mettre en place ce système serait un projet à long terme qui nécessiterait une évolution des pratiques des professeurs, certains sont plus avancés que d'autres dans ce type d'enseignement.

Quand on avait 300 élèves, il y avait des cours de formation musicale aux Essarts le Roi et au Perray, avec la baisse des effectifs, nous avons dû regrouper les cours. Maintenant nous ne donnons plus le choix pour le lieu du cours, nous avons organisé des covoiturages, des arrangements..., mais nous avons perdu des élèves en perdant de la souplesse.

Il nous fallait 40 000€ pour équilibrer notre budget et aligner nos tarifs sur ceux des conservatoires communautaires. Pour les deux conservatoires de Rambouillet et de Saint Arnoult, la CART subventionne 1 million d'euros et 600 000 euros. Nos demandes ont été déboutées depuis 6 ans. A la dernière réunion en mars 2018 avec la CART, la conclusion a été qu'ils doivent redéfinir leurs compétences facultatives, ils réfléchissent et doivent en décider le 31 décembre 2018.

Nous avons par ailleurs contacté les autres écoles de musique de la communauté d'agglomération de Rambouillet territoire (Ablis, Bonnelles,...) nous n'avons pas eu de retours.

Une intervention dans l'assemblée : qui propose pour communiquer sur notre manque de financement de faire du bruit en s'exprimant sur R.V.E., dans les journaux locaux...

Réponse d'Éric et Fabien :

Nous sommes allés voir Aurore Bergé, notre Députée. Elle connaît L'AIDEMA, a répondu « je m'en occupe » ... Il ne s'est rien passé... !!!!

Éric reprend :

Nous sommes maintenant reconnus Association d'intérêt général, ce qui rend l'adhésion à l'association déductible des impôts.

✓ La situation sur les effectifs :

Depuis 2013, année de l'augmentation des tarifs, nous perdons des adhérents. Cette année, nous avons un peu plus de nouveaux inscrits, mais les effectifs globaux de musiciens descendent toujours. Les effectifs du théâtre ont baissé, 45 l'an dernier, 24 cette année. Nous ne gagnons même plus d'argent sur les cours collectifs.

✓ Les perspectives de l'association :

Nous avons renouvelé les conventions avec nos trois communes (Les Essarts le roi, Le Perray en Yvelines et Auffargis), le montant des subventions est gelé de puis 6 ans. Les subventions des Bréviaires et de Vieille Eglise ont disparu il y a quelques années. Nous n'avons pas de subventions du conseil départemental et de la CART. Donc nous avons monté les tarifs, il y a moins d'élèves. Nous avons fait du déficit. Les réserves diminuent, il en reste pour l'année 2018/2019, mais peut-être pas suffisamment pour l'année 2019/2020.

---

Nous passons aux votes :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres du Conseil d'administration après appel aux bénévoles.

Parmi les membres du CA sortant :

✓ Ludivine, Pierre Jérôme, Éric, Claire et Jérôme se représentent

- ✓ Odile, Sandie, Françoise rattachent.

Marlène JULIEN, Sylvie DOULLIET et Nathalie VERGRIETE présentent leur candidature.

Le bureau est élu à l'unanimité :

- ✓ Sylvie DOULLIET
- ✓ Eric FRANCOIS
- ✓ Pierre-Jérôme GLENARD
- ✓ Marlène JULIEN
- ✓ Ludivine LE QUINTREC
- ✓ Jérôme MICHAUD
- ✓ Claire PARPAIS
- ✓ Nathalie VERGRIETE

Intervention de Serge NICOLA, pour la Commune d'Auffargis, il rappelle que les moyens de communication de la commune et notamment son site internet, Auffargis TV et le Tambour sont à la disposition de l'AIDEMA pour communiquer et promouvoir les actions et les spectacles de l'AIDEMA.

Pour finir quelques interventions portent sur les points suivants :

Une proposition dans l'assemblée pour recruter de nouveaux élèves pour l'AIDEMA, est de faire de mini concerts de trois musiciens de l'AIDEMA sur des parkings de supermarchés par exemple, sous une bannière AIDEMA, afin de se faire connaître.

Une proposition de mettre en place des cours d'instruments collectifs, nous aussi nous pourrions proposer cette formule.

Une proposition de se regrouper avec les autres écoles de musique du territoire pour demander des subventions.

---

La séance est levée à 12h00 et suivie d'un apéritif.

Éric FRANCOIS, Fabien GUILLAUT, les salariés, les représentants du CA, remercient les adhérents, membres et les élus communaux présents pour la qualité des échanges et leur intérêt à l'école et son devenir.

---

**Diffusion :** Le présent Procès-verbal et ses annexes seront mis en ligne sur le site de l'Ecole [www.aidema.net](http://www.aidema.net) .

**Le document de présentation projeté sera diffusé par mail aux adhérents et accessible sur le site internet de l'Association.**